



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ARRONDISSEMENT DE LENS
ACCIDENT CORPOREL A LIBERCOURT
A L'OCCASION D'UNE COURSE DE VITESSE SAUVAGE
ENTRE DEUX VEHICULES
LE 11 SEPTEMBRE 2021**

Arras le 13 septembre 2021

Le samedi 11 septembre 2021 à 01h40 s'est produit un accident grave de la circulation rue Blaise Pascal à Libercourt à l'occasion d'un « run » (course de vitesse) sauvage entre véhicules.

A cette occasion, le conducteur d'un des véhicules participant à ce « run » et roulant à grande vitesse (près de 100km/h) a perdu le contrôle de sa voiture et a percuté six piétons. Cet accident a mobilisé d'importants moyens de secours. Trois des victimes ont nécessité une évacuation sanitaire par le SAMU vers le Centre Hospitalier Universitaire de Lille. Leur pronostic vital reste engagé.

Ce conducteur a fait immédiatement l'objet d'une rétention administrative de son permis de conduire par les services de police.

Au regard du danger grave que représente ce conducteur pour les autres usagers de la route, Louis le Franc, Préfet du Pas-de-Calais, a décidé, à titre conservatoire, de suspendre immédiatement son permis de conduire pour une durée de 12 mois.

Ce conducteur fait par ailleurs l'objet d'une procédure judiciaire ouverte par le Parquet du Tribunal Judiciaire de Béthune.

Enfin, des démarches sont engagées, en liaison avec le maire de Libercourt, pour éviter l'utilisation de cette voie pour des « run », tout en n'entravant pas l'activité de la zone économique qu'elle dessert.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)